

452705-2026 - Concurso

França – Serviços de instrução e acompanhamento (coaching) – Prestations d'analyse de pratiques professionnelles et de supervision collective pour les professionnels du pôle de santé mentale du GHRE

OJ S 124/2026 01/07/2026

Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Serviços

1. Adquirente

1.1. Adquirente

Nome oficial: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

Correio eletrónico: direction@ghre.fr

Forma jurídica do adquirente: Empresa pública

Atividade da autoridade adjudicante: Saúde

2. Procedimento

2.1. Procedimento

Título: Prestations d'analyse de pratiques professionnelles et de supervision collective pour les professionnels du pôle de santé mentale du GHRE

Descrição: Prestations d'analyse de pratiques professionnelles et de supervision collective pour les professionnels du pôle de santé mentale du GHRE

Identificador do procedimento: ef4a357b-7c11-41a2-9974-cb0d0f9ed3e6

Identificador interno: PPP1V5-206/6019/2026010

Tipo de procedimento: Aberto

O procedimento é acelerado: não

2.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 79998000 Serviços de instrução e acompanhamento (coaching)

2.1.2. Local de execução

Subdivisão do país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: França

2.1.2. Local de execução

Subdivisão do país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: França

2.1.2. Local de execução

Subdivisão do país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: França

2.1.3. Valor

Valor máximo do acordo-quadro: 0,00 EUR

2.1.4. Informações gerais

Base jurídica:

Diretiva 2014/24/UE

2.1.5. Condições do concurso

Condições de apresentação:

Número máximo de lotes para os quais um proponente pode apresentar propostas: 2

Condições do contrato:

Número máximo de lotes que podem ser adjudicados a um proponente no quadro de um contrato: 2

2.1.6. Motivos de exclusão

Fontes dos motivos de exclusão: Documento do concurso

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Analyse de pratiques professionnelles

Descrição: Ce lot porte sur une réflexion collective sur les situations rencontrées, les pratiques et les ajustements possibles.

Identificador interno: 1_1

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 79998000 Serviços de instrução e acompanhamento (coaching)

5.1.2. Local de execução

Endereço postal: 14 rue Alain Lefort

Cidade: SAINT-MALO

Código postal: 35400

Subdivisão do país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: França

Informações adicionais: SITE HOSPITALIER DE SAINT-MALO - Centre de Santé Mentale "Yves Pélicier"

5.1.3. Duração estimada

Duração: 48 Meses

5.1.4. Renovação

Renovações máximas: 3

Mais informações sobre renovações: Le lot 1 comporte trois reconductions.

5.1.5. Valor

Valor máximo do acordo-quadro: 0,00 EUR

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

Há que indicar os nomes e as qualificações profissionais do pessoal encarregado da execução do contrato: Não é exigida

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

O concurso é abrangido pelo Acordo sobre Contratos Públicos (ACP): sim

Informações adicionais: La quantité maximum correspond au nombre estimatif de séances (40), augmenté de 20 %, soit 48 séances annuelles maximum.

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Anúncio

Critério: Faturamento médio anual

Descrição do critério de seleção: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critério: Referências sobre serviços especificados

Descrição do critério de seleção: Une liste des principaux services similaires fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Niveau(x) minimal(aux): Le niveau minimum requis pour participer à la procédure de mise en concurrence est d'une prestation en établissement de santé, similaire à l'objet du marché, au cours des trois dernières

Critério: Média anual de mão de obra

Descrição do critério de seleção: Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Critério: Outros requisitos económicos ou financeiros

Descrição do critério de seleção: Dans le cadre de sa candidature, le candidat devra produire les documents suivants. Si ceux-ci ne sont pas remis en français, une traduction des documents devra être jointe au dossier de candidature. * Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pour justifier qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la Commande Publique les candidats produiront à l'appui de leur offre : • Une lettre de candidature dans laquelle ils attestent sur l'honneur qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés ci-dessus, s'il se présente seul ou en groupement. Dans ce dernier cas, ils fournissent également une lettre d'habilitation du mandataire. Le formulaire DC1 (Annexe 2) peut être utilisé à cet effet. • Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner et que les renseignements fournis sont exacts. Le formulaire DC2 (Annexe 3) peut être utilisé à cet effet. • Son numéro unique d'identification (SIRET ou SIREN) permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique, ou, s'il est étranger, un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine, attestant de l'absence de cas d'exclusion. L'extrait Kbis peut être utilisé à cet effet. Dans le cas où un candidat entrerait dans l'un des cas d'exclusion indiqués dans les articles susmentionnés, le pouvoir adjudicateur s'appuiera sur les articles L.2141-6 et L.2141-11 pour les suites à donner. Règles et critères objectifs de participation : En application de l'article R2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents listés ci-dessous si l'acheteur peut les obtenir directement par le biais : 1° D'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation ; 2° D'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Liste des pièces justificatives que les entreprises ne sont pas tenues de produire dans leur candidature aux marchés publics: En application du code

des relations entre le public et l'administration, le candidat n'est pas dans l'obligation de transmettre les justificatifs suivants : - l'attestation de régularité fiscale ; - les déclarations de résultats soumis aux bénéfices industriels et commerciaux ; - les déclarations de bénéfices non commerciaux ; - les déclarations de résultats soumis aux bénéfices agricoles ; - les déclarations de résultats soumis à l'impôt sur les sociétés ; - les déclarations pour les sociétés mères et les filiales de groupe ; - l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (extrait KBis) et les statuts ; - les attestations de régularité sociale et de vigilance ; - la carte professionnelle d'entrepreneur de travaux publics. Si le candidat est une personne physique : - l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu ou l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu émanant de la direction générale des finances publiques ; - l'attestation de droit aux prestations délivrées aux bénéficiaires par les organismes de sécurité sociale ; - Le justificatif d'identité, lorsque le téléservice de l'administration propose le dispositif «FranceConnect» mis en œuvre par l'administration chargée du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat sous réserve des dispositions de l'article R. 113-9 du code des relations entre le public et l'administration. Sous-traitance L'exécution d'une partie des prestations prévues au marché pourra être sous-traitée par le titulaire sous réserve de l'acceptation du pouvoir adjudicateur. Dans ce cas, le candidat fournira dans son dossier de candidature une déclaration Cf. annexe 4 – DC4) mentionnant : • La nature des prestations sous-traitées ; • Le nom, la raison sociale ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé ; • Le montant maximum des sommes à verser au sous-traitant ; • Les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et, le cas échéant, les modalités de variation des prix ; • Le cas échéant, les capacités du sous-traitant sur lesquelles le candidat s'appuie. Le candidat remettra également une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner aux marchés publics. Les conditions de paiement sont celles prévues à l'article 7.2.3 du CCAP. La notification du marché vaut acceptation du sous-traitant. Groupements d'opérateurs économiques Conformément à l'article R. 2142-19 du code de la commande publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer à la présente consultation. Lors de la remise de la candidature et de l'offre, la forme juridique du groupement est laissée à la libre appréciation des candidats. Le groupement pourra prendre la forme soit d'un groupement conjoint, soit d'un groupement solidaire. Quelle que soit la forme juridique du groupement retenue par les candidats, la composition du groupement devra être détaillée et l'un des opérateurs économiques membre du groupement sera désigné comme mandataire. Ce mandataire représentera l'ensemble des membres du groupement vis-à-vis de l'acheteur et coordonnera les prestations des membres du groupement. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un

5.1.10. Critérios de adjudicação

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: Valor técnico

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 65

Critério:

Tipo: Custo

Descrição: Custo global de la prestação

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 30

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: Clause RSE

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 5

5.1.11. Documentos do concurso

Endereço dos documentos do concurso: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12. Condições do concurso

Condições de apresentação:

Apresentação por via eletrónica: Necessário

Endereço para apresentação: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

Catálogo eletrónico: Não autorizado

Variantes: Não autorizado

Prazo para a receção das propostas: 31/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Duração durante a qual a proposta deve permanecer válida: 90 Dias

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido: Não

Faturação eletrónica: Necessário

Serão utilizadas encomendas eletrónicas: não

Será utilizado o pagamento eletrónico: não

5.1.15. Técnicas

Acordo-quadro:

Acordo-quadro, sem reabertura de concurso

Número máximo de participantes: 1

Informações sobre o sistema de aquisição dinâmico:

Inexistência de sistema de aquisição dinâmico

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Organização de mediação: Tribunal administratif de Rennes

Instância de recurso: Tribunal administratif de Rennes

Informações sobre os prazos de recurso: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal administratif de Rennes

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso: Tribunal administratif de Rennes

Organização que recebe pedidos de participação: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

5.1. Lote: LOT-0002

Título: Supervision collective

Descrição: Ce lot porte sur la posture professionnelle, la relation soignant-patient et l'analyse des enjeux relationnels et institutionnels.

Identificador interno: 2026010_2

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 79998000 Serviços de instrução e acompanhamento (coaching)

5.1.2. Local de execução

Endereço postal: 14 rue Alain Lefort

Cidade: SAINT-MALO

Código postal: 35400

Subdivisão do país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: França

Informações adicionais: SITE HOSPITALIER DE SAINT-MALO - Centre de Santé Mentale "Yves Pélicier"

5.1.3. Duração estimada

Duração: 48 Meses

5.1.4. Renovação

Renovações máximas: 3

Mais informações sobre renovações: Le lot 2 comporte trois reconductions.

5.1.5. Valor

Valor máximo do acordo-quadro: 0,00 EUR

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

Há que indicar os nomes e as qualificações profissionais do pessoal encarregado da execução do contrato: Não é exigida

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

O concurso é abrangido pelo Acordo sobre Contratos Públicos (ACP): sim

Informações adicionais: La quantité maximum correspond au nombre estimatif de séances (40), augmenté de 20 %, soit 48 séances annuelles maximum.

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Anúncio

Critério: Faturamento médio anual

Descrição do critério de seleção: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Critério: Referências sobre serviços especificados

Descrição do critério de seleção: Une liste des principaux services similaires fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Niveau(x) minimal(aux): Le niveau minimum requis pour participer à la procédure de mise en concurrence est d'une prestation en établissement de santé, similaire à l'objet du marché, au cours des trois dernières

Critério: Média anual de mão de obra

Descrição do critério de seleção: Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Critério: Outros requisitos económicos ou financeiros

Descrição do critério de seleção: Dans le cadre de sa candidature, le candidat devra produire les documents suivants. Si ceux-ci ne sont pas remis en français, une traduction des documents devra être jointe au dossier de candidature. * Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pour justifier qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la Commande Publique les candidats produiront à l'appui de leur offre : • Une lettre de candidature dans laquelle ils attestent sur l'honneur qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés ci-dessus, s'il se présente seul ou en groupement. Dans ce dernier cas, ils fournissent également une lettre d'habilitation du mandataire. Le formulaire DC1 (Annexe 2) peut être utilisé à cet effet. • Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner et que les renseignements fournis sont exacts. Le formulaire DC2 (Annexe 3) peut être utilisé à cet effet. • Son numéro unique d'identification (SIRET ou SIREN) permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique, ou, s'il est étranger, un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine, attestant de l'absence de cas d'exclusion. L'extrait Kbis peut être utilisé à cet effet. Dans le cas où un candidat entrerait dans l'un des cas d'exclusion indiqués dans les articles susmentionnés, le pouvoir adjudicateur s'appuiera sur les articles L.2141-6 et L.2141-11 pour les suites à donner. Règles et critères objectifs de participation : En application de l'article R2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents listés ci-dessous si l'acheteur peut les obtenir directement par le biais : 1° D'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation ; 2° D'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Liste des pièces justificatives que les entreprises ne sont pas tenues de produire dans leur candidature aux marchés publics: En application du code des relations entre le public et l'administration, le candidat n'est pas dans l'obligation de transmettre les justificatifs suivants : - l'attestation de régularité fiscale ; - les déclarations de résultats soumis aux bénéfices industriels et commerciaux ; - les déclarations de bénéfices non commerciaux ; - les déclarations de résultats soumis aux bénéfices agricoles ; - les déclarations de résultats soumis à l'impôt sur les sociétés ; - les déclarations pour les sociétés mères et les filiales de groupe ; - l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (extrait KBis) et les statuts ; - les attestations de régularité sociale et de vigilance ; - la carte professionnelle d'entrepreneur de travaux publics. Si le candidat est une personne physique : - l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu ou l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu émanant de la direction générale des finances publiques ; - l'attestation de droit aux prestations délivrées aux bénéficiaires par les organismes de sécurité sociale ; - Le justificatif d'identité, lorsque le téléservice de l'administration propose le dispositif «FranceConnect» mis en œuvre par l'administration chargée du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat sous réserve des dispositions de l'article R. 113-9 du code des relations entre le public et l'administration. Sous-traitance L'exécution d'une partie des prestations prévues au marché pourra être sous-traitée par le titulaire sous réserve de l'acceptation du pouvoir adjudicateur. Dans ce cas, le candidat fournira dans son dossier de candidature une déclaration Cf. annexe 4 – DC4) mentionnant : • La nature des prestations sous-traitées ; • Le nom, la raison sociale ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé ; • Le montant maximum des sommes à verser au sous-traitant ; • Les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et, le cas échéant,

les modalités de variation des prix ; • Le cas échéant, les capacités du sous-traitant sur lesquelles le candidat s'appuie. Le candidat remettra également une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner aux marchés publics. Les conditions de paiement sont celles prévues à l'article 7.2.3 du CCAP. La notification du marché vaut acceptation du sous-traitant. Groupements d'opérateurs économiques Conformément à l'article R. 2142-19 du code de la commande publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer à la présente consultation. Lors de la remise de la candidature et de l'offre, la forme juridique du groupement est laissée à la libre appréciation des candidats. Le groupement pourra prendre la forme soit d'un groupement conjoint, soit d'un groupement solidaire. Quelle que soit la forme juridique du groupement retenue par les candidats, la composition du groupement devra être détaillée et l'un des opérateurs économiques membre du groupement sera désigné comme mandataire. Ce mandataire représentera l'ensemble des membres du groupement vis-à-vis de l'acheteur et coordonnera les prestations des membres du groupement. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un

5.1.10. Critérios de adjudicação

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: Valor técnico

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 65

Critério:

Tipo: Custo

Descrição: Custo global de la prestação

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 30

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: Clause RSE

Categoria do critério de adjudicação peso: Ponderação (pontos, valor exato)

N.º do critério de adjudicação: 5

5.1.11. Documentos do concurso

Endereço dos documentos do concurso: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12. Condições do concurso

Condições de apresentação:

Apresentação por via eletrónica: Necessário

Endereço para apresentação: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

Catálogo eletrónico: Não autorizado

Variantes: Não autorizado

Prazo para a receção das propostas: 31/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Duração durante a qual a proposta deve permanecer válida: 90 Dias

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido: Não

Faturação eletrónica: Necessário

Serão utilizadas encomendas eletrónicas: não

Será utilizado o pagamento eletrónico: não

5.1.15. Técnicas

Acordo-quadro:

Acordo-quadro, sem reabertura de concurso

Número máximo de participantes: 1

Informações sobre o sistema de aquisição dinâmico:

Inexistência de sistema de aquisição dinâmico

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Organização de mediação: Tribunal administratif de Rennes

Instância de recurso: Tribunal administratif de Rennes

Informações sobre os prazos de recurso: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal administratif de Rennes

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso: Tribunal administratif de Rennes

Organização que recebe pedidos de participação: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

8. Organizações

8.1. ORG-0001

Nome oficial: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

Número de registo: 26350005000012

Endereço postal: 1 rue de la Marne

Cidade: SAINT-MALO

Código postal: 35400

Subdivisão do país (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

País: França

Ponto de contacto: Céline LAGRAIS

Correio eletrónico: direction@ghre.fr

Telefone: +33 299212010

Endereço Internet: <https://www.gh-re.fr/>

Funções desta organização:

Adquirente

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação

Organização que recebe pedidos de participação

8.1. ORG-0002

Nome oficial: Tribunal administratif de Rennes

Número de registo: 17350005900014

Endereço postal: 3, contour de la Motte - CS44416

Cidade: RENNES Cedex

Código postal: 35044

Subdivisão do país (NUTS): Paris (FR101)

País: França

Correio eletrónico: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telefone: +33 223212828

Fax: +33 299635684

Funções desta organização:

Instância de recurso

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso

Organização de mediação

Informações sobre o anúncio

Identificador/versão do anúncio: df3d1694-088c-496d-a386-2b719e1251c8 - 01

Tipo de formulário: Concurso

Tipo de anúncio: Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Subtipo de anúncio: 16

Data de envio do anúncio: 30/06/2026 14:03:38 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Línguas em que o presente anúncio está oficialmente disponível: francês

Número de publicação do anúncio: 452705-2026

N.º de edição do JO S: 124/2026

Data de publicação: 01/07/2026